

Utilisation de SPIP à usage d'intranet

par Carole Guelfucci
Responsable Documentation
Cabinet Bignon Lebray & Associés, Paris 16^{ème}
(article mis en ligne en novembre 2002, revu en octobre 2003 et juin 2005)

Beaucoup de documentalistes sont amené(e)s dans le cadre de leur activité à construire des sites internet, intranet ou des "webzines". En cas de budget serré, les logiciels libres offrent une intéressante alternative aux solutions clés en main. Le logiciel SPIP (Système de Publication pour l'Internet) connaît en ce moment un grand succès à la fois auprès des développeurs et des documentalistes. Cet article présente un retour d'expérience sur l'utilisation de SPIP pour la réalisation de l'intranet d'un cabinet d'avocats.

INTRODUCTION

Bignon Lebray et Associés (BLA) est un cabinet d'avocats de droit des affaires basé à Paris, Aix en Provence, Lille et Lyon.

Le Cabinet possède en janvier 2002 un intranet (principalement documentaire) construit sur le mode de pages HTML. Le site n'est pas un véritable intranet puisqu'il n'est pas publié en ligne sur internet. Il n'est accessible que du bureau de Paris. C'est en fait un fichier partagé copié sur une partie du serveur.

En ce début d'année 2002, l'idée est donc de reprendre l'existant pour en faire un intranet qui soit :

- accessible de tous les bureaux (donc publié en ligne sur internet avec un système de login + mot de passe),
- où les fonctions purement documentaires seraient séparées des autres fonctions (communication interne, trombinoscope, petites annonces, communications des différents département, etc...)
- dynamique et ergonomique,
- facile à administrer.

Après établissement d'un mini cahier des charges et consultations de quelques prestataires spécialisés, il apparaît que SPIP présente les caractéristiques de souplesse, de dynamisme et de facilité d'administration recherchées ainsi que l'avantage de présenter une solution à moindre coût.

SPIP C'EST QUOI ?

⇒ C'est un Système de Publication pour l'Internet

⇒ C'est un logiciel libre sous licence GPL, autrement appelé logiciel "open source", dont le code est mis gratuitement à la disposition des utilisateurs qui peuvent l'utiliser tel quel ou le personnaliser pour des fins personnelles ou professionnelles. SPIP repose sur le langage de script PHP, réputé facile et très utilisé par les développeurs (pour plus de détails sur ce sujet, voir les conditions d'utilisation de SPIP sur le site [uzine.net](http://www.uzine.net), <http://www.uzine.net>)

⇒ à l'origine c'est un programme destiné à la mise en ligne de sites de type "webzines", journaux électroniques (exemple : Le Monde Diplomatique); les fonctionnalités de SPIP font qu'il est aussi possible de l'utiliser pour la réalisation d'un site internet ou d'un site intranet; il suffit pour cela de l'adapter en fonction de l'objectif recherché

LES INTERVENANTS

SPIP permet de compartimenter le travail selon différents rôles : le web designer, l'administrateur et le rédacteur.

⇒ **le web designer** : partant du principe que pour un site soit utilisé il faut qu'il soit beau et ergonomique nous avons choisi de faire appel à un web designer qui assure à la fois la partie technique du paramétrage de SPIP, l'ergonomie et le design de notre intranet en fonction de notre charte graphique et la personnalisation de SPIP pour mieux répondre à nos besoins. Cette personne devrait à terme également assurer la maintenance c'est à dire la veille sur les évolutions de SPIP et peut-être l'ajout de nouvelles fonctions non envisagées dans le premier projet. A noter : d'après le web designer, l'appropriation de SPIP ne serait pas compliquée. Il semble en effet que certains documentalistes oeuvrent seuls sur cette fonction. Tout est question de temps et de maîtrise technique. L'échange avec un professionnel du web design reste à mon avis très constructif et permet de s'affranchir des contraintes techniques pour se concentrer sur la structure du site et son contenu. Cette partie technique peut aussi être confiée à une SSSL (Société de Services en Logiciels Libres).

⇒ **l'administrateur** : ici ce rôle est rempli par la documentaliste. Elle décide de la structure du site. Dans notre cas, on part d'un site HTML existant dont on reprend le contenu en améliorant le plan. Il est préférable d'avoir le schéma du site dans la tête (ou sur papier) même si ensuite on revient sur l'organisation des différentes rubriques. L'administrateur valide à la fois la structure et le contenu du site.

⇒ **le rédacteur** : l'administrateur peut déléguer l'alimentation du site à un ou plusieurs rédacteurs.

LE COUT

⇒ Logiciels

SPIP : logiciel libre sous licence GPL (General Public Licence), gratuit

Easy PHP : logiciel libre, gratuit

⇒ **Licences** : pas de coût de licence quel que soit le nombre de postes. Chez BLA plus de 200 personnes utiliseront SPIP, dont une dizaine seront autorisées à utiliser le module d'administration pour publier des articles. Avec un logiciel du marché, le Cabinet aurait dû acquérir 1 licence administrateur, 10 licences rédacteur et 200 licences utilisateur. Avec SPIP c'est gratuit. En contrepartie de la gratuité du logiciel, notre webdesigner, Karim Belkacem a contribué à l'évolution de SPIP en faisant profiter "la Communauté" de ses expériences notamment dans le cadre de la réalisation de notre intranet tout en respectant une certaine confidentialité liée à la commande dudit intranet.

⇒ **Mise en place du site** : du temps donc forcément un peu d'argent !

⇒ **Paramétrage/Ergonomie/design** : variable selon que l'on fait appel ou non à un web designer ou à une SSL (Société de Services en Logiciels Libres). Dans notre cas, nous avons fait appel à Karim Belkacem, webdesigner freelance.

⇒ **Hébergement** : variable selon que l'on fait appel ou non à un hébergeur gratuit (SPIP est compatible avec FREE, par exemple) ou à un hébergeur professionnel avec accès sécurisé, ce qui est préférable pour un site professionnel et indispensable pour un site intranet

⇒ **Maintenance** : les nouvelles versions de SPIP sont mises en ligne gratuitement au même titre que le logiciel d'origine

LA MISE EN ROUTE

⇒ télécharger la dernière version de SPIP sur le site [uzine.net](http://www.uzine.net), <http://www.uzine.net>

⇒ télécharger Easy PHP, <http://www.easyphp.org/>. Ce logiciel permet d'administrer SPIP sur un serveur local dans les conditions de navigation identiques à celles d'internet. Pendant toute la phase de construction du site, on peut donc travailler hors ligne.

LE DEVELOPPEMENT DU SITE

SPIP se décompose en différents niveaux de rubriques. Chaque rubrique principale se détaille en sous-rubriques, elles-mêmes composées d'articles.

Il est important de bien réfléchir à la **structure du site** et particulièrement aux rubriques principales (**racine du site**) avant de se lancer dans la mise en œuvre.

La construction et l'alimentation du site se font dans le **module d'administration** (secteur privé) qui est très intuitif. Si l'on part d'un contenu existant (notre cas), il est très simple de faire de copiers/collers. Les seules commandes à apprendre sont des

codes de mise en page pour agrémenter la lecture du site. De même, SPIP qui était au départ destiné à des "webzines" propose pour chaque article un certain nombre de champs descriptifs (titre, sur-titre, sous-titre, chapeau, descriptif rapide, PS) avec lesquels on peut jouer pour rendre la mise en page plus dynamique.

L'alimentation du site (secteur privé) peut se faire indépendamment de la mise en page du site dans la partie publique.

Dans notre cas, l'administrateur construit et alimente la base pendant que le web designer personnalise l'apparence de SPIP. Il travaille sur ce que l'on appelle les squelettes ou feuilles de styles ou "templates". C'est la partie un peu technique de la construction du site qui nécessite que l'on joue sur le code pour modifier la présentation par défaut du site afin de l'adapter à la charte graphique du Cabinet. Cette partie technique fait l'objet de très nombreux échanges entre les développeurs de SPIP. Certains proposent même de mettre gratuitement à disposition les squelettes qu'ils ont réalisés. On l'a vu, SPIP permet de séparer le travail sur le fond du travail sur la forme. Lorsque l'on alimente la base, il est également possible de répartir les tâches entre l'administrateur qui construit, alimente et valide la base et un ou plusieurs rédacteurs qui peuvent proposer des articles. SPIP intègre donc parfaitement la notion de **travail collaboratif**.

Autre exemple : parallèlement à la mise en œuvre de l'intranet, le Cabinet travaille également sur la publication d'un bulletin d'informations "Propriété Intellectuelle/Nouvelles Technologies". Dans ce cas, l'associée en charge du département prend le rôle d'administrateur (rédacteur en chef), tandis que les avocats et stagiaires qui alimentent le site occupent les postes de rédacteurs (journalistes).

QUELQUES FONCTIONNALITES DE SPIP

En dehors **des rubriques et des articles** qui constituent le fonds documentaire de la base, SPIP possède différents modules.

⇒ **un annuaire de liens intégré**. Dans notre cas, l'annuaire de liens occupait la place principale de l'ancien intranet. Dans SPIP toutes les adresses ont été reprises. Chaque adresse fait l'objet d'une fiche qui reprend le titre du site, son adresse et un descriptif du contenu du site. Le descriptif du site n'est pas limité en nombre de caractères (important lorsqu'on a besoin de commenter un site riche en contenu, Légifrance par exemple). Le descriptif du site peut être alimenté manuellement (lorsque l'on possède déjà un commentaire pour chaque site) ou automatiquement, dans ce cas SPIP récupère le champs descriptif alimenté par les webmasters des sites. Au moment de la création de fiches, SPIP signale lorsque l'adresse ne fonctionne pas. Par contre, une fois que la fiche est enregistrée, il n'y a pas d'indicateur de lien brisé.

⇒ **un gestionnaire de forum** : SPIP possède un gestionnaire de forum intégré. Dans le cadre d'un "webzine", chaque article peut faire l'objet d'un mini-forum de discussion pour recueillir les impressions des lecteurs. Dans le cadre de notre intranet, cette fonction n'est pas activée. Par contre, nous utilisons la fonction forum pour gérer une rubrique "Annonces" qui a vocation à décharger la messagerie électronique du Cabinet de toutes les annonces qu'elles soient familiales (mariages,

naissances...), commerciales (je vends, je loue...) ou caritatives (je donne...). Dans cette rubrique, les utilisateurs sont invités à laisser leur annonce directement sur le site comme ils posteraient un message directement sur un forum de discussion.

⇒ **une liste de distribution** : SPIP dispose d'un système de newsletter envoyé aux abonnés dès que des nouveautés sont intégrées au site.

LA PERSONNALISATION

Il est possible de personnaliser SPIP en important d'autres fonctionnalités non disponibles car SPIP est compatible avec tous les scripts PHP.

Dans le cadre de notre intranet, nous avons intégré à SPIP un agenda où les avocats pourront indiquer leurs déplacements (toujours dans le but de décharger la messagerie électronique). D'autres fonctionnalités pourront être intégrées à l'avenir en fonction des besoins du Cabinet.

LES LIMITES DE SPIP

La limite de SPIP est celle des logiciels libres. SPIP n'étant pas commercialisé, on peut se demander s'il continuera à être développé dans les années à venir. Comment l'indiquent la licence et les conditions d'utilisation, "ce programme est distribué dans l'espoir qu'il sera utile, mais SANS AUCUNE GARANTIE; sans même la garantie implicite de COMMERCIALISATION ou D'ADAPTATION A UN OBJET PARTICULIER."

D'une manière générale, que cela soit avec SPIP ou avec un autre système, les sites internet et intranet sont soumis aux évolutions techniques et graphiques. Qui peut dire aujourd'hui à quoi ressembleront les sites de demain ?

AMELIORATIONS APPORTEES AU PROJET D'ORIGINE

Le projet d'origine ne contenait pas d'indication de mises à jour en dehors de la date de la dernière mise à jour du site. Afin de rendre le site véritablement dynamique, nous avons décidé d'afficher sur la première page du site les 5 derniers articles saisis dans la base ainsi que les derniers sites internet référencés dans notre annuaire de liens.

PROJETS D'AMELIORATIONS POUR L'ANNEE 2006

L'année 2005 est consacrée à la refonte du site internet du Cabinet. Par comparaison, le graphisme de l'intranet semble avoir pris "un coup de vieux".

Le prestataire initialement choisi pour la construction du site n'assure plus la maintenance, de ce fait, la version utilisée est une version qui n'a pas été mise à jour depuis 2003.

Depuis son lancement, fin 2002, le site contient (au 15 juin 2005) 153 rubriques, 408 articles et 489 sites or les membres du Cabinet ne savent pas toujours ce que contient l'intranet. La rubrique "Annonces" prévue pour télécharger la messagerie est finalement peu utilisée.

En conséquences, il faudra envisager de refaire la Homepage pour qu'elle reflète d'avantage la richesse du contenu du site et pour qu'il y ait cohérence entre le site nouveau graphisme du site internet et le site intranet.

CONCLUSION

A l'origine destiné à administrer des webzines, SPIP peut facilement s'adapter à la construction d'un intranet. Il constitue une solution économique pour mettre en place une gestion de contenu. Il est caractérisé par sa grande souplesse et sa facilité de prise en main. Ces qualités ont séduit à la fois un public de particuliers et de professionnels dont quelques documentalistes qui ont su tirer partie de ses nombreux avantages.

BIBLIOGRAPHIE

Equipe de SPIP. – "C'est quoi SPIP ? Un système de publication pour l'internet". - 1^{er} juillet 2001. - Article disponible en ligne sur le site uzine.net

Equipe SPIP. – "Caractéristiques complètes". – 1^{er} juin 2001. – Article disponible en ligne sur le site uzine.net

Equipe SPIP. – "Conditions d'utilisation". – 1^{er} juin 2001. – Article disponible en ligne sur le site uzine.net

Olivier ROBERGET. – "Gestion de contenu : le logiciel libre séduit par sa simplicité" in 01 Informatique, n° 1683 du 14 juin 2002. Article disponible en ligne sur le site 01net.com

Emmanuelle DELSOL. – "La simplicité de SPIP séduit Chelles" in 01 Informatique, 18 octobre 2002. Article disponible en ligne sur le site 01net.com

Olivier ROUMIEUX. – "Logiciels libres : même en bibliothèque !" in Archimag, février 2003, n° 161, pp. 31-33.